

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS

EC - SESSION 2017

Les inscriptions sont entièrement dématérialisées

BCE www.concours-bce.com

ECRICOME www.ecricome.org

1. Calendrier

- Inscription en ligne du **10 décembre 2016 au 10 janvier 2017 17 h**
- Téléversement des pièces pour le **24 janvier 2017 17 h**
- Paiement des frais de dossier du **11 janvier au 24 janvier 2017 17 h**

2. Modalités

2.1. Inscription en ligne (10 décembre —→ 10 janvier 17 h)

Lors de l'ouverture du dossier d'inscription le candidat reçoit

- Un numéro d'inscription
- Un code signature
à conserver jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école.

L'inscription est validée lorsque la mention « **dossier validé** » apparaît à l'écran.



A chaque nouvelle connexion au dossier il faut valider en retournant à l'écran « validation », si le dossier n'est pas validé le 10 janvier à 17 h, l'inscription est annulée.

2.2. Téléversement des pièces justificatives (10 décembre —→ 24 janvier 17 h)

Format pdf, 2 MO maximum, un seul fichier par pièce demandée, le site d'inscription vous guide pour numériser et convertir les fichiers (conversion du format jpeg au format pdf).

- **Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport exclusivement**
 - en français, anglais ou accompagnée d'une traduction certifiée conforme
 - **valable jusqu'au 25 juillet 2017** (fin des oraux).
 - si une demande de renouvellement est en cours, la joindre
 - en cas de double nationalités dont la française, seule la pièce d'identité française est acceptée.



Nom (simple ou composé) et **prénom(s)** doivent être **exactement identiques et dans le même ordre** sur votre dossier (qui génèrera la convocation aux épreuves) et votre pièce d'identité.

- **Copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)** pour les candidats **français nés entre le 10 janvier 1992 et le 10 janvier 1999**, en cas d'impossibilité une copie de l'attestation provisoire ou du certificat d'exemption ou de la convocation.
En cas d'inscription à une école militaire, nécessité de saisir le numéro identifiant défense (NID).
- **Pour les candidats boursiers du gouvernement français (CROUS ou AEFÉ)** la copie **recto-verso** de la **décision nominative d'attribution définitive de bourse**.

2.3. Paiement des frais de dossier (11 janvier —→ 24 janvier 17 h)

Paiement en ligne en ligne **exclusivement par carte bancaire**.

Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.



Attention à ne pas dépasser le plafond autorisé par votre banque, le cas échéant demander une autorisation de dépassement à votre banque.

3. Règlement des concours

Les concours sont regroupés par banque, les notices relatives aux modalités d'inscription sont consultables au CDI, à la vie scolaire (CPE), en ligne aux adresses mentionnées ci-dessous :

Banque BCE : www.concours-bce.com

Banque écricome : www.ecricome.org

Personne responsable à contacter : Mme Arditti, proviseure adjointe, à l'adresse inscription.concours@laposte.net